

Flash d'information de l'opposition municipale

« Sans liberté de blâmer, point d'éloges flatteurs. Il n'y a que des petits hommes et de petits écrits »

(Beaumarchais : Le Mariage de Figaro)

Numéro de Janvier 2021

La Chèvre bâillonnée



EDITO

LES VŒUX DE LA CHEVRE LIBEREE



Chers amis lectrices et lecteurs,

Il y a tout juste un an, confiante et optimiste, prête à se mettre au service de notre cité, notre liste **Agissons pour Sainte-Maure de Touraine** finalisait au cours de réunions participatives très suivies un projet réaliste et ambitieux.

Les circonstances ont fait qu'il en a été autrement...

L'instant de déception passé, fidèles à notre devise « Agissons », face à la situation sanitaire, au manque de masques, au peu de réactivité de l'équipe du maire, nous avons en deux semaines initié « **les masques du cœur** » mobilisant plus de 50 bénévoles, que nous remercions et saluons l'engagement, pour confectionner et remettre aux habitants dès le début avril 2 500 masques.

Depuis mai 2020, forts du soutien des 700 électeurs qui nous ont apporté leur voix, nous siégeons au Conseil Municipal et faisons valoir nos points de vue et luttons pour faire respecter, non sans mal, notre droit d'expression. Il est évident que, pour nous, la gestion sans projet, sans perspective de la majorité, même avec beaucoup de mousse n'est que *du flan* et ne peut que conduire notre commune au déclin. *Faire croire ce n'est pas faire !*

Pour couronner le tout, en décembre, la communication embrouillée, écartant l'opposition, autour de la démission de l'adjoint à l'Education et à l'enfance jeunesse a nui à l'image de la commune, déjà bien dégradée. Lors de la séance du 8 décembre, en place d'explications, le maire, dans une attaque verbale virulente nous a demandé de démissionner ! A ce sujet, vous trouverez au verso notre déclaration faite lors du dernier Conseil Municipal en réponse aux propos inadmissibles de la « **Lettre de la majorité** » à notre rencontre.

Nous, nous sommes déterminés à agir. « Être homme, c'est être responsable » disait Saint-Exupéry. En 2021, nous continuerons de faire entendre notre voix, d'avancer nos propositions au sein du Conseil Municipal ainsi qu'à la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne où nous siégeons au bureau et nous serons à votre écoute.

En attendant de vous revoir, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de solidarité, de réussite et plein de petits bonheurs quotidiens.

VOUS AVEZ DIT « LIBERTE D'EXPRESSION » ?



Depuis le début de notre mandat, nous nous heurtons à la volonté du maire et de la première adjointe, qui est aussi sa compagne, de s'opposer à notre **droit d'expression** sur les supports d'information de la commune, le site internet et les publications papier.

Le bilan est éloquent : l'année passée ; sur neuf **flashes info** ou **Vivacité**, notre expression a été limitée à un texte de 400 caractères, soit une centaine de mots !

C'est cela la démocratie ?

A cette mise à l'écart, s'ajoutent aussi les menaces, à peine voilées, sur le site de la mairie avec une Marianne muselée avec un bâillon « **diffamation** » accompagnée de l'extrait d'un texte mentionnant les peines encourues en cas de diffamation. Image qui a mystérieusement disparu depuis quelques semaines... Mais en décembre une étape a été franchie. Malheur à celui qui ose contester et critiquer le couple à la tête de la commune ! C'est ainsi que Monsieur le maire et la première adjointe se sont déplacés au domicile d'une habitante de Sainte-Maure de Touraine pour lui faire des remontrances. Cette dernière ayant eu l'audace et l'outrecuidance d'oser contester ouvertement sur Facebook « **La lettre de la majorité** ». Une lettre dans laquelle le maire n'hésite pas à mettre en cause un restaurateur et un professeur retraité de la commune pour leurs commentaires sur l'affaire Jacqueline. Rappelons que nous sommes à Sainte-Maure de Touraine, en France, pays des droits de l'homme !

VOS REACTIONS NOUS INTERESSENT

Faites-nous part de vos réactions, vos remarques, vos suggestions sur la vie de notre commune. Réagissez aux articles de la chèvre libérée.

agissonspoursaintemaure@gmail.com

✉ 2 rue Auguste Chevallier

37800 Sainte Maure de Touraine

www.agissonspoursaintemaure.org



BON « étincelle senior » Les raisons de notre abstention

Le traditionnel repas des aînés ne pouvant se tenir, le CCAS a proposé de remplacer ce moment convivial par un simple bon d'achat de 15 € distribué automatiquement aux habitants de plus de 72 ans.

Comme vous avez pu le lire dans l'article de la Nouvelle République et les deux flashes info, la majorité insiste pour bien préciser que notre groupe de l'opposition s'est abstenu... Cela vaut bien une petite explication...

Nous aurions préféré **un cadeau plus concret**, chaleureux et en phase avec la situation actuelle comme un panier garni de nos producteurs locaux, un repas à domicile préparé par un de nos restaurateurs, une composition florale de nos fleuristes, un beau livre ou un cadeau décoratif de nos artisans d'art... Il y avait plein de belles idées, mais **quand on n'a pas l'envie de la réflexion, on va à la simplicité**... d'où notre abstention.

Communauté de Communes Etranges prises de position des élus de la majorité !

Lors du Conseil Communautaire du lundi 7 décembre 2020, les 3 seuls conseillers sainte-mauriens de la majorité présents (sur 7 élus) **ont voté contre** l'abandon de loyers pour 3 entreprises locales, hébergées dans des locaux communautaires, en difficultés passagères suite au confinement (total de 1 920 €) et contre la participation financière de la Communauté de Communes pour l'installation de la climatisation dans les locaux de la Maison de Santé à Sainte Maure de Touraine.

Les artisans-commerçants, qui subissent à des degrés divers la crise sanitaire actuelle, et les patients, qui ont transpiré à grosses gouttes dans les salles d'attente lors des grandes chaleurs de 2020, **apprécieront ces prises de position de l'équipe municipale**, fort heureusement pas partagées, ni par nos 2 conseillers du groupe d'opposition, ni par la majorité des conseillers communautaires qui se sont exprimés dans le sens de la solidarité et de la bienveillance à l'égard des concitoyens.

Déclaration des conseillers du groupe d'opposition faite lors du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire,

Les conseillers d'opposition du groupe « **Agissons pour Sainte-Maure de Touraine** » tiennent à faire une déclaration en réponse à vos interventions lors du précédent Conseil Municipal du 8 décembre 2020.

Tout d'abord pour vous rappeler que le Conseil Municipal est une assemblée d'élus avec une majorité et une opposition et qu'ils y siègent en tant que tels uniquement et qu'ils ne peuvent se prévaloir de toute autre qualité, comme par exemple, de sa profession d'avocat pour demander à l'opposition de retirer un article sur sa page Facebook.

Ensuite, pour vous rappeler que la liberté d'expression est définie par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948, à laquelle se réfère notre constitution, qui dispose que : « **tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.** ».

A l'aune de ces deux principes fondamentaux, en réponse à votre déclaration virulente, un réquisitoire théâtral et outrancier réclamant notre démission, rien de moins, aux propos de la 1^{ère} adjointe, à l'intervention moralisatrice de M Desaché et aux applaudissements des conseillers de la majorité, appuyés pour certains, un peu tièdes pour d'autres, **nous déclarons que nous avons, Monsieur le Maire, oui, que nous avons le droit**, et ce ne sont pas les tentatives d'intimidation comme la Marianne muselée d'un bâillon « diffamation » sur le site de mairie qui nous en empêcheront,

- **le droit de penser, d'écrire et de dire** que votre politique mène au déclin de Sainte-Maure de Touraine ;
- **le droit de penser, d'écrire et de dire** que les articles publiés dans la presse relatant vos déclarations ou vos agissements nuisent à l'image de notre commune ;
- **tout comme nous avons le droit de penser, d'écrire et de dire** que la communication concernant les raisons de la démission de l'adjoint à l'Education, enfance jeunesse, limitée aux seuls membres de la majorité, n'a pas été transparente, instillant ainsi le doute.
- **Oui, Monsieur le Maire, nous avons le droit de penser, d'écrire et de dire** que vos propos du 8 décembre 2020 comme « **petit garçon** » ou « **populiste** » voire le mot de Cambronne, ne sont pas dignes du premier magistrat de la commune.

Non, Monsieur le Maire, nous n'avons pas l'intention de démissionner pour vous permettre de récupérer un siège au bureau de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne, la ficelle est un peu grosse !

Oui, nous continuerons d'agir pour notre commune au sein de la CCTVV et nous vous avons d'ailleurs proposé notre coopération que vous avez rejetée.

Oui, nous voulons continuer d'œuvrer pour notre commune en proposant d'autres alternatives, en continuant de nous comporter en opposition vigilante mais constructive, en représentant responsables des 700 électeurs qui nous ont apporté leur voix.

C'est pourquoi, nous vous demandons au titre de l'équilibre démocratique **la publication d'un droit de réponse de notre groupe** à la « **Lettre de la Majorité** » mise en ligne dès le 10 décembre 2020 sur le site de la mairie et publiée aux frais du contribuable et distribuée à 2200 exemplaires dans les boîtes aux lettres des électeurs.

Une réponse positive serait un gage d'apaisement et de démocratie. Rappelez-vous ces mots de Voltaire : « **Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrais pour que vous puissiez le dire !** »

Encore une fois, **Monsieur le Maire**, en ce début d'année que nous espérons meilleure que 2020, malgré les offenses, pour le bien de nos concitoyens, **nous vous tendons la main. A vous de la saisir !**